

23 avril 2020

Mauritanie: Acharnement judiciaire contre la défenseuse des droits humains Mariem Cheikh

Le 21 avril 2020, la défenseuse des droits humains **Mariem Cheikh** a été accusée de "propos racistes par voie des réseaux sociaux" par le procureur de la République de Nouakchott Ouest. Si elle est reconnue coupable, elle risque jusqu'à un an de prison et une forte amende. Elle a été placée sous contrôle judiciaire et doit désormais se présenter chaque semaine à la Direction Générale de la Sûreté Nationale.

[Mariem Cheikh](#) est une défenseuse des droits humains et membre de l'ONG Initiative pour la Résurgence du Mouvement Abolitionniste (IRA), qui vise à éradiquer les pratiques d'esclavage. Elle est une blogueuse connue en Mauritanie pour ses articles dénonçant l'exclusion économique, culturelle et sociale des descendants d'anciens esclaves qui sont privés de leurs droits humains fondamentaux.

Le 13 avril 2020, Mariem Cheikh a été arrêtée par la police à Riadh, dans la banlieue de Nouakchott. Elle a été séparée de son bébé alors qu'elle allaite encore, et détenue dans les locaux de la Direction Générale de la Sûreté Nationale. Son lieu de détention est resté inconnu jusqu'au 16 avril, date à laquelle son mari a été autorisé à la rencontrer, mais seulement pendant dix minutes et en présence de la police. Le même jour, Mariem Cheikh a été autorisée à voir son avocat. Malgré une récente opération chirurgicale, la défenseuse des droits humains s'est vue refuser une consultation médicale.

Mariem Cheikh a seulement été informée des accusations portées contre elle 8 jours après son arrestation. Le 21 avril 2020, elle a été présentée devant le procureur de la République de Nouakchott Ouest. Son avocat n'avait pas été informé de l'audience à l'avance. Il n'a pu s'y rendre qu'après avoir reçu un appel du mari de la défenseuse qui a appris l'existence de l'audience le jour même. En outre, Mariem Cheikh n'a pas pu signer le procès-verbal préparé par la police. Elle a été accusée de "propos racistes par voie des réseaux sociaux" en vertu de l'article 23 de la loi de 2016 sur la cybercriminalité. Si elle est reconnue coupable, elle pourrait être condamnée à un an de prison et à une amende pouvant aller jusqu'à 2 000 000 ouguiyas (environ 49 420 euros). La défenseuse a été placée sous contrôle judiciaire. Elle est désormais tenue de se présenter chaque jeudi à la Direction Générale de la Sûreté Nationale. Sa première audience au tribunal n'a pas encore été fixée.

Front Line Defenders est très préoccupée par la détention arbitraire de Mariem Cheikh, son placement sous contrôle judiciaire et les accusations portées contre elle. Front Line Defenders estime que Mariem Cheikh a été prise pour cible en raison de ses activités pacifiques et légitimes en faveur des droits humains et de l'exercice de son droit à la liberté d'expression, car elle publie régulièrement sur les médias sociaux des articles dénonçant l'exclusion économique, culturelle et sociale des descendants d'anciens esclaves privés de leurs droits humains fondamentaux.

Front Line Defenders exhorte les autorités mauritaniennes à:

1. Abandonner immédiatement toutes les charges contre Mariem Cheikh et lever sa supervision judiciaire, car Front Line Defenders pense qu'elle a été prise pour cible en raison de son travail légitime et pacifique pour la défense des droits humains;

2. Garantir en toutes circonstances que tous les défenseurs des droits humains en Mauritanie puissent mener leurs activités légitimes de défense des droits humains sans crainte de représailles et sans aucune restriction, y compris le harcèlement judiciaire.

Front Line Defenders Board of Trustees

Denis O'Brien, Noeline Blackwell, Jim Conway, Mary Lawlor, Maria Mulcahy,
Kieran Mulvey, Mary Jane Real (Philippines), David Sykes, Arnold Tsunga (Zimbabwe)

Front Line Defenders International Advisory Council

James L. Cavallaro, Maryam Elahi, Michel Forst, Hina Jilani, Maina Kiai

Front Line, The International Foundation for the Protection of Human Rights Defenders trading as Front Line Defenders, is registered in Ireland as a company limited by guarantee and not having a share capital. Registered Office: Second Floor, Grattan House, Temple Road, Blackrock, Co Dublin, A94 FA39, Ireland.

Company No. 593190; Registered Charity No. 20045241; CHY 14029